



Founex, le 17 juin 2025/lf/10.01

AVIS DE LA MUNICIPALITE

COMMUNE DE FOUNEX

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 16 juin 2025 sous la Présidence de M. Thomas Morisod

Préavis N° 047/2021-2026 – Modification du règlement d'utilisation de caméras de vidéosurveillance de la Commune de Founex

Le Conseil communal a décidé :

- D'approuver** le préavis municipal n° 047/2021-2026
De modifier les articles 1,2,4,5,9 et 10 tels que présentés
D'adopter en conséquence les modifications du règlement d'utilisation de caméras de vidéosurveillance de la Commune de Founex
De fixer l'entrée en vigueur de ce règlement à la date de son approbation par le chef du Département.
Cet objet est soumis à référendum.

Préavis N° 050/2021-2026 – Comptes et rapport de gestion 2024

Le Conseil communal a décidé :

- D'approuver** le préavis municipal 050/2021-2026
D'accepter le dépassement budgétaire tel que présenté à la page 23 du rapport de gestion soit :
 - CHF 38'212.84 pour le compte n°190.3151.001
 - CHF 21'424.45 pour le compte n°190.3163.001
 - CHF 30'293.25 pour le compte n°352.3141.014
 - CHF 20'771.70 pour le compte n°352.3161.014**D'approuver** le rapport de gestion 2024
D'adopter les comptes de la commune pour l'année 2024, dont les totaux se présentent comme suit :

	Actif	Passif
Bilan	CHF 49'435'251.27	CHF 49'064'437.82
Résultat de l'exercice		CHF 370'813.45
Balance	CHF 49'435'251.27	CHF 49'435'251.27

	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement	CHF 33'640'449.45	CHF 33'269'636.00
Excédent de charges		CHF 370'813.45
Balance	CHF 33'640'449.45	CHF 33'640'449.45

- De donner décharge** à la Municipalité et à la Boursière pour l'exercice 2024
Cet objet est soumis à référendum.

Préavis N° 051/2021-2026 - Demande de crédit d'un montant de CHF 200'000.00 TTC pour financer l'étude en vue de la renaturation des chenaux de Bossey, autrement appelé Nant de Crétodon.

Le Conseil communal a décidé :

- D'approuver** le préavis 051/2021-2026 amendé
D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 200'000.00
De financer ce montant par la trésorerie courante ou de recourir à l'emprunt si nécessaire
Cet objet est soumis à référendum.

Postulat SportiFounex – Développement et Modernisation des Infrastructures Sportives de Founex

Le Conseil communal a décidé :

- D'accepter** la réponse de la Municipalité

Ludovic Fantino
Greffier municipal

Conformément aux articles 160 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal.